

« Honneurs à deux membres-correspondants de l'Institut : société historique et archéologique de Langres »

Hubert Gillot

Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 5, n° 1, 1951, p. 148.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/037788ar>

DOI: 10.7202/037788ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

tecteur de la célèbre Marie Rousseau, cette mystique conseillère de M. Olier, était ordonné le 18 février 1640, comme en témoigne une lettre du saint (*Correspondance...* éd. Pierre Coste, lettre 433, tome II, p. 28). L'abbé Verreau, d'autre part, y reconnaît le style et la discrète réserve de Jean-Jacques Olier, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Récemment, en 1936, Dom Albert Jamet, D.S.B., dans une plaquette intitulée: *Jérôme Le Royer de la Dauversière et les Commencements de Montréal*, y voyait la composition du plus grand homme d'œuvres peut-être, du XVII^e siècle, le baron Gaston de Renty, un associé de Montréal dès 1639, croit-on. Il nous paraît que la perspicacité de l'abbé Verreau doit rester victorieuse: M. Olier a rédigé les *Véritables Motifs*, aidé de M. de la Dauversière, dont on retrouve presque le *Dessain de Montréal* qu'il dressait, en 1641, à la demande de Jeanne Mance, à La Rochelle.

(à suivre)

Marie-Claire DAVELUY

Honneurs à deux membres-correspondants de l'Institut

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LANGRES

MUSÉES DE LANGRES

Langres, le 5 avril 1951.

Révérrende Sœur, [Sœur Mondoux, de l'Hôtel-Dieu de Montréal]

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que notre Société Historique et Archéologique, dite Société des Amis du Vieux-Langres, vous a élue membre d'Honneur, ainsi que Mlle Claire Daveluy, dont j'ignore l'adresse, et que vous voudrez bien en avvertir.

Ainsi se trouve créé un nouveau lien, un lien officiel, entre la patrie de Jeanne Mance et sa ville d'adoption.

Notre désir serait de voir notre Société qui a pour mission de maintenir la tradition dont Jeanne Mance est une des plus pures illustrations, se prolonger dans sa ville et son pays adoptifs et nous vous serons infiniment reconnaissants de la faire connaître et de lui recruter des adhérents, ce qui nous permettra de travailler à notre œuvre commune: organiser une commémoration Jeanne Mance en 1952 et créer un Musée.

Veillez, je vous prie, Révérrende Sœur, être notre interprète auprès de Mlle Daveluy et agréer mes sentiments de respect les plus dévoués.

Signé:

Hubert Gillot.